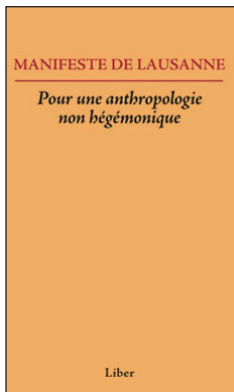


## Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique



Le principe du séminaire « Anthropologies : Pratiques et perspectives » est d'impulser des débats autour des manières d'exercer et de penser l'(les) anthropologie(s) dans le monde. Dans un premier temps, les conférenciers exposent leurs visions ou/et leurs

propositions. Puis, dans un second temps, les échanges avec la salle constituent un moment où les propos tenus sont confrontés à l'exercice de la discipline et des disciplines voisines comme la psychologie, la sociologie ou l'histoire telle qu'elles sont pensées et exercées en Tunisie. Le premier invité de ce séminaire a été le socio-anthropologue brésilien Renato Ortiz. Il a fait part de la manière par laquelle l'anthropologie est institutionnalisée et exercée au Brésil. La deuxième séance, qui fait l'objet de ce texte, s'est tenue le 31 janvier dernier et a pris la forme d'une présentation/discussion d'ouvrage. Mondher Kilani a présenté le dernier ouvrage qu'il a dirigé avec Francine Saillant et Florence Graezer Bideau intitulé *Manifeste de Lausanne. Pour une anthropologie non hégémonique*, paru à Montréal aux éditions Liber en 2011 (et conjointement en version anglaise).

L'ouvrage de 138 pages se compose de deux parties. La première, cosignée par les trois éditeurs, présente le *manifeste* : sa genèse et ses idées. La deuxième partie est un glossaire où les 14 contributeurs de l'ouvrage (re)définissent 36 notions suivant les orientations théoriques et épistémologiques exposées. Les auteurs commencent par faire le constat de l'affaiblissement de l'anthropologie : la discipline n'a plus sa vigueur d'antan tant pour des raisons externes (« mercantilisme libéral », « globalisme », scientisme, etc.) qu'internes (fragmentation des savoirs anthropologiques, cultural studies, l'exercice de l'anthropologie multisituée, etc.). Les anthropologues ne peuvent plus ignorer les conditions politiques incitant les « hégémonismes » de toutes sortes dans lesquelles ils mènent leurs travaux de terrain et produisent leur savoir. Finie l'époque des recours systématiques et confiants aux pères fondateurs de la discipline, ces « ancêtres canoniques » (p. 21). Le monde change et ces changements imposent de prendre le recul nécessaire pour forger des concepts rendant compte de ces mutations tant au niveau de l'observé (le groupe social), du rapport entre observateurs et observés (« la relation ethnographique ») mais aussi dans

la manière de produire le discours, la mise en sens scientifique.

Dans leur incitation technique, les auteurs posent cinq « principes structurants » : « l'anthropologie n'est pas un discours philosophique détaché du monde de l'expérience » (p. 18). Cette démarche nécessite une « présence engagée » sur le terrain, une présence dans le long terme accompagnée d'une maîtrise réelle des langues pratiquées. Il s'agit là d'une démarche obligeant l'anthropologue à se *décentrer* pour, finalement, réhabiliter voire *renouveler* la notion d'universalisme. Suivant ces principes, les auteurs établissent les conditions d'exercice d'une telle anthropologie « non hégémonique » : ils reviennent à cette « présence engagée », qui permet d'avoir la profondeur de l'historicité par opposition à la simultanéité de l'anthropologie multisituée qui risque, comme elle est exercée, de fragmenter les sens ; à la question de la langue (maîtriser *activement* la langue du groupe social auprès duquel la recherche est menée mais aussi penser la langue de l'écriture scientifique) ; à la nécessité pour l'anthropologie de développer des outils critiques pour dévoiler des hégémonies et montrer la diversité face aux « nouveaux hégémonismes » (p. 29) finissant par tout homogénéiser ; pour finalement proposer de réexaminer la notion d'universalisme qui devrait être considérée non plus en tant qu'un « communautarisme déguisé » mais comme une « production dynamique constamment négociée et évaluée » (p. 32). Les auteurs terminent leur *Manifeste* en insistant sur l'importance de contenir les hégémonies et les instrumentalisation des savoirs : « les anthropologues signataires du *Manifeste de Lausanne*, et ceux qui en partagent les propositions, chercheront à dévoiler le sous-bassement des hégémonismes et des codes qui les constituent » (p. 35).

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, un ensemble de notions est reconceptualisé à l'image de cette *anthropologie non hégémonique*. La question de(s) langue(s) est, par exemple, abordée : Michelle Daveluy propose de considérer les langues et non plus la langue amenant par là à relativiser les différences entre « langues des autres » et les « nôtres », d'une part, mais aussi à prendre conscience des pratiques d'exclusion à l'égard de ces « langues des autres », d'autre part. Ceci amène l'anthropologue à réfléchir sur ses propres échanges linguistiques avec ses interlocuteurs sur le terrain et à prendre acte des divergences, entre lui et le groupe social, des significations qui leur sont accordées (p. 86-88). En outre, des idées sont développées au sujet de la spécificité de l'écriture en sciences humaines et sociales (l'usage de l'anglais) par opposition à l'écriture en sciences de la nature, une réflexion déjà développée par Renato Ortiz

(2006). Ainsi en est-il des notions de frontières, d'endo / exo anthropologie, de culture, d'universalisme, pour n'en citer que quelques-unes.

Lors de sa conférence, Mondher Kilani a explicité la démarche d'ensemble et les notions utilisées. Le projet émerge d'un colloque qui s'est tenu à l'Université Laval à Québec en 2007 (« Anthropologie et globalisations : Terrains complexes et enjeux disciplinaires »). Les auteurs s'inscrivent dans le prolongement d'idées déjà développées en Asie orientale (« Décolonisation et Désimpérialisation des Études Asiatiques ») ou en Amérique du sud (« World Anthropologies Network »). D'autre part, Mondher Kilani a aussi abordé la question des limites du renouvellement de cette problématique : les idées d'hégémonismes dans l'exercice de l'anthropologie ou des sciences sociales sont-elles nouvelles ? En quoi réside l'intérêt de ce renouvellement de la critique anthropologique ? Quelle a été la réception du *Manifeste* dans les différents lieux de sa présentation, notamment lors de la rencontre de l'American Anthropological Association au Canada en novembre dernier ? Quel avenir à cet ouvrage ? Par ailleurs, le conférencier a précisé le sens de certaines notions employées : par exemple comment devait-on comprendre la notion de « manifeste » ? (Est-ce un manifeste dans le sens politique ou artistique ? Si non qu'est-ce que c'est ?) ; Que signifiaient les auteurs par l'expression « non hégémonique » ? Comment la notion d'universalisme pouvait-elle être reconstruite ? Ou encore de quelle manière pouvaient être orientés les rapports entre universalisme et ethnocentrisme ?

Par « manifeste », Mondher Kilani a précisé qu'il s'agit moins d'un manifeste que d'un plaidoyer et que le choix du mot manifeste se justifie par l'insistance que les auteurs ont souhaité accorder au mot plaidoyer. Quant à l'idée d'hégémonismes dans l'exercice de l'anthropologie, idée maîtresse de l'ouvrage, l'auteur a rappelé que celle-ci n'est pas nouvelle mais qu'elle remonte à plusieurs décennies déjà : l'exemple de Michel Leiris en est une illustration. Le titre de l'ouvrage contenant le mot hégémonique, le conférencier est revenu à ce choix terminologique en déclarant qu'il s'agissait finalement de prendre en compte les conditions de production des savoirs anthropologiques. Dans le même temps, même si l'aspiration ultime exprimée dans le titre de l'ouvrage est d'abattre définitivement les hégémonies, Mondher Kilani a convenu que l'exercice de l'anthropologie ne pourra pas s'en défaire totalement.

En se basant sur les reformulations conceptuelles qu'il a lui-même proposées, le conférencier est passé de la formulation générale des idées développées à une mise en contexte d'ordre pratique. Partant de sa conceptualisation de la notion d'anthro-

poïésis, l'auteur a affirmé que l'appréhension théorique en anthropologie se jouait dans la tension entre fait et à faire, dans la construction, en prenant l'exemple de la religion comme objet à construire. La notion d'universalisme a aussi été mobilisée. Elle a engagé des réflexions passionnantes sur sa définition – un processus dynamique en continu renouvellement – comme sur son rapport à l'ethnocentrisme – deux notions en tension et nécessairement dépendantes l'une de l'autre. Enfin il a précisé que le groupe de chercheurs impliqués dans l'ouvrage poursuit ses réflexions et se prépare à mettre en place une structure de travail. Il s'agira d'une plateforme électronique permettant de dynamiser et de nourrir la réflexion dans une approche participative proposant aux différents chercheurs adhérant à ces idées de reformuler des notions à la lumière de ces principes. Cette conférence a permis en outre de s'apercevoir avec étonnement que le titre n'avait rien à voir avec la *manifeste de Lausanne* rédigé par Juan de Bourbon contre la dictature espagnole au milieu des années 1900.

Il aurait été profitable pour la démarche d'ensemble de l'ouvrage davantage d'homogénéité dans le choix des notions utilisées : par exemple on peut lire les

expressions « anthropologie symétrique » (p. 26), « anthropologie partagée » (p. 44) etc. Ensuite, n'aurions-nous pas gagné en précision si s'était engagée une réflexion plus différenciée sur la notion d'hégémonisme à partir d'un double point de vue : d'abord du point de vue de sa définition ; ensuite du point de vue de son déploiement ? Qu'est-il entendu, *précisément*, par ce mot d'origine grecque, *hégémon*, signifiant chef ? Car le mot est employé tantôt comme processus, tantôt comme modalité de déploiement de l'anthropologie. Enfin, les charpentes tenant l'idée maîtresse d'hégémo(n)ie auraient mérité à leur tour davantage de précision notamment à travers le choix des catégories retenues : « hégémonique » vs « non hégémonique » ; « centre » vs « périphérie » ; « Nord » vs « Sud », etc. Car, d'une part, des anthropologues du « Nord » considèrent qu'ils font de l'anthropologie « périphérique » (Daveluy, Dorais, 2009 ; Eriksen, 2008) et, d'autre part, les « périphéries » ne sont pas toutes les mêmes : Michael Singleton (2009) évoque métaphoriquement ces variations de manière tout aussi critiquable que symptomatique (le vin frelaté de l'hégémonie face au bon vin « méditerranéen » ou « canadien » ou à la bière locale en « Afrique »). Par ailleurs, les

chercheurs du « Nord » pouvant se considérer comme produisant une anthropologie du « centre » ne sont pas à l'abri de problèmes réels dus à ces mêmes significations des « hégémonismes » : c'est ce que rapporte Howard Becker (2011) sur les limitations de la recherche en anthropologie aux USA. Il aurait donc été appréciable de prendre davantage en compte les variations des expressions de l'anthropologie en tant que science mondiale.

L'ouvrage a le mérite d'aborder des questions essentielles à l'exercice de l'anthropologie (et des autres sciences humaines et sociales) encore trop rapidement balayées d'un revers de main. La conférence a permis de préciser et d'échanger avec l'auteur autour de postures et de notions avancées dans l'ouvrage. Elle a aussi été prolongée par des discussions intéressantes entre les assistants par la suite. Le fait que cet ouvrage annonce plutôt qu'il ne définit une fois pour toutes des idées et des postures relatives à l'exercice de l'anthropologie participe à son originalité. Reste donc à suivre le passage entre ces propositions et la mise en œuvre de dispositifs appropriés.

Myriam ACHOUR KALLEL  
Université de Tunis, IRMC

## L'Université de printemps du Rédoc : une expérience réussie

Comment amener des doctorants en sciences sociales à penser l'écriture dans leurs disciplines respectives et à prendre conscience de la centralité des exercices dont elle relève, sans verser dans la normativité, ni dans le technicisme des livres de « recettes » méthodologiques ? Voilà le défi relevé par l'Université de printemps organisée par le Rédoc, en partenariat avec l'IRMC, l'Association tunisienne d'anthropologie sociale et culturelle, le Laboratoire Dirasset-Etudes maghrébines et l'École doctorale de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, et tenue à Hammamet du 19 au 23 mars 2012, avec la présence d'une quinzaine de conférenciers et d'encadrants et plus d'une cinquantaine de doctorants issus de plusieurs pays francophones (Belgique, Cameroun, Canada, RDC, France, Maroc, Sénégal, Suisse et Tunisie). Les travaux de l'Université de printemps du RéDoc ont duré cinq jours et ont eu lieu en enclave, afin de favoriser les échanges entre les participants, doctorants et enseignants. Ils ont été structurés autour de deux types d'activités : des conférences plénières données par des sociologues, des anthropologues et des historiens et traitant plusieurs aspects ayant trait à la question de l'écriture ; des travaux en ateliers organisés sur la base des présentations données par les doctorants et des discussions de leurs travaux par leurs pairs et par les encadrants.

Parmi les objectifs assignés à cette session doctorale animée par la volonté délibérée de déplacer le centre d'intérêt dans la formation doctorale des étudiants des questions de méthode vers les questions

d'écriture, figure au premier plan la mise en place d'un cadre collectif qui a permis aux doctorants de débattre entre eux et avec les conférenciers de deux problèmes majeurs : les *difficultés* et les *enjeux* de l'écriture dans les disciplines des sciences sociales. Les difficultés évoquées sont nombreuses et concernent aussi bien la gestion du processus d'écriture lui-même, avec ce qu'il implique en termes de passage des textes intermédiaires et « privés » à un texte définitif que l'on peut rendre « public », que celle de l'implication et de la présence de l'auteur



© AISLF-Rédoc.

dans le texte et les problèmes d'intertextualité, de citation et de restitution des matériaux issus de l'enquête (verbatim, documents d'archives, etc.). La déconstruction analytique de l'écriture comme praxis a permis de situer les enjeux qui lui sont relatifs au niveau de trois registres différents : un registre de redevabilité scientifique, un registre de redevabilité éthique et un registre de lisibilité. Comme le montre certaines conférences, les enjeux et les difficultés se répercutent dans l'acte d'écrire : laisser parler d'autres voix dans son

propre texte, c'est aussi une manière de régler le problème éthique de la responsabilité de l'auteur, voire de l'éluder.

Quelques idées majeures ont été au centre des débats au cours de cette session doctorale. Ce qui est d'abord certain, c'est que l'écriture est un acte omniprésent dans toute la chaîne d'opérations qui commande le processus de recherche dans les sciences sociales. Enquêter et écrire ne sont qu'artificiellement dissociables : d'un côté, l'enquête est une succession d'écritures et de réécritures ; de l'autre, l'écriture est l'une des modalités de l'enquête, dans la mesure où la prise de notes produit des données et les reconfigure. Les enjeux de scientificité qui accompagnent la production des textes dans nos disciplines ont également accaparé une part importante des exposés et des débats. Il en ressort la nécessité de les prendre en compte, sans les surestimer. La comparaison entre écriture littéraire et écriture scientifique est, à ce titre, très instructive. S'il est certain qu'il existe entre ces deux formes d'écriture plus de continuité qu'on ne le suppose a priori, il est tout à fait primordial de rappeler que l'écriture dans les sciences sociales est centrée sur le contrôle des langues naturelles et qu'elle est par définition une « écriture sous contrainte ». Ce qui veut dire que nous sommes tenus à une « écriture de la preuve », qui n'est pas celle du journaliste ou de l'essayiste, mais aussi que nous sommes appelés à écrire contre nous-mêmes ; et que notre écriture n'est possible qu'au prix d'une distance acquise vis-à-vis de ce que nous sommes.

Imed MELLITI  
ISSHT / IRMC